

ANNEXES

**CARRÉ DE SOIE - AMENAGEMENT DES VOIRIES
ACCOMPAGNANT LA REALISATION DU POLE MULTIMODAL DE TRANSPORTS
EN COMMUN ET DU POLE DE LOISIRS - BILAN DE LA CONCERTATION**

THEMES	OBSERVATIONS	REPONSES
Accord sur le projet	Projet intéressant car porteur d'une image urbaine forte et valorisée (paysage, modes doux),	
Nécessité de prévoir la continuité et d'extension jusqu'au boulevard L. BONNEVAY des projets d'aménagement de voirie à venir	Le réaménagement des voiries aujourd'hui circonscrit à une première phase desservant le pôle multimodal et le pôle de loisirs , devra nécessairement s'étendre aux voiries qui s'articulent avec le boulevard Laurent Bonnevay.	Si la priorité est d'accompagner les premières réalisations que sont le pôle multimodal de transports en commun et le pôle de loisirs, les études en cours et les compétences associées à l'ensemble du projet Carré de soie visent bien d'une part à proposer une image et un fonctionnement pertinents pour le futur quartier et d'autre part à le relier à la structure urbaine existante sur le territoire des communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin
Nécessité de mettre en œuvre des phases ultérieures d'aménagement de voiries assurant l'image et le fonctionnement de l'ensemble du futur quartier Carré de soie	Des études, projets et phases d'aménagement ultérieurs devront proposer un véritable plan de circulation (requalification et création de voirie) à même de desservir l'ensemble du futur quartier du Carré de soie	